

*Cercle de la Voile de Paris*  
1858

**AVIS DE COURSE**

***Coupe ROTULE 2015***

**Grade :** *Soling et Intersérie quillard 5 C*  
**Date :** *3 mai 2015*  
**Lieu :** **La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)**  
**Autorité Organisatrice :** **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**  
**Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la série **Soling et de l'Intersérie Quillards voile légère**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS A PAYER** - Les droits requis sont les suivants : néant.

**5. PROGRAMME**

- 5.1 - **Inscription** se fait sur le bulletin d'inscription à la régata, ci-joint, à adresser par retour de mail, à Marie-Thérèse Jourdas : [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr), et M. Simon, [cyparis2@free.fr](mailto:cyparis2@free.fr) ou, au plus tard jeudi 30 avril 2015.
- 5.2 - **Confirmation des inscriptions** : Le dimanche 3 mai 2015 de 9H15 à 10H15.
- 5.3 - Jour de courses : le 3 mai : **Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 11H00 précises.**
- 5.4 Remise des prix prévue **après les courses.**

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

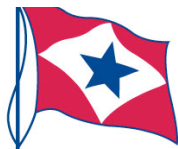
Les instructions de course et leur annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche entre 9H15 et 10H15 et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront construits de type « banane ».

8. **CLASSEMENT** : 1 course devra être validée pour valider la compétition.  
Classement **se fera, en temps compensé**, et selon la méthode « à minima ».

**9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.



## Cercle de la Voile de Paris 1858

### 10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 11. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : *Michel MARTINET*

### 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- Cercle de la Voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎ : 01 34 74 04 80    📠 : 01 34 92 74 20    💻 : [cvsparis@sfr.fr](mailto:cvsparis@sfr.fr)

- Pour les inscriptions les coureurs doivent contacter Marie-Thérèse Jourdas : [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr) 06 80 63 86 54 ou le Commissaire M. Simon

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures  
Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

#### Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit

#### Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

#### Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

LES BALLADINS 4, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33 (0)1 70 61 90 01

#### ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

